



Vous êtes ici : [Accueil](#) ▶ Actes

Mutualisation de pratiques d'évaluation où l'étudiant-e reste au cœur du dispositif

GILLES Dominique

Association Projetpro.com

FORNASIERI Isabelle

Université de Strasbourg

Mot(s) clé(s): évaluation orientation mutualisation

Dernière mise à jour : 2015-01-12 16:50:06

Contexte

Le **Projet Professionnel de l'Étudiant** (PPE) s'adresse aux étudiant-e-s en début de cursus universitaire. Ce dispositif d'accompagnement éducatif aux choix professionnels met en œuvre, chez les étudiant-e-s, une démarche active, calquée sur la méthodologie de la recherche. Il s'agit de rendre l'étudiant-e acteur de son orientation : il (elle) choisit un thème de recherche (métier ou secteur professionnel) et confronte ensuite ses représentations professionnelles à celles des autres étudiant-e-s et aux réalités du marché du travail. Expert de la méthode, l'intervenant accompagne les étudiants dans la mise en œuvre des différentes étapes de la recherche, qui consiste en une séance en amphithéâtre suivie par quatre séances de travaux dirigés : questionnement, bibliographie, enquête de terrain avec interview de professionnels, traitement et discussion des résultats, publication (dossier), communication orale affichée (poster). Au cours des séances et en dehors, lors du travail de terrain, alternent des phases de réflexion et de recherche individuelle et des phases de travail en groupe, au sein de petites équipes regroupant des étudiant-e-s qui travaillent sur des thèmes voisins. Fondé sur l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel (ADVP) dont les principes sont déclinés au cours des différentes séquences pédagogiques, le dispositif est adapté au grand nombre. En effet, son faible volume horaire et le fait qu'il puisse être encadré par des enseignants-chercheurs, non-spécialistes de l'orientation, permet de rendre la démarche obligatoire pour tous les étudiants à

leur entrée à l'université. L'expérience à vivre, traiter et intégrer en constitue le cœur tant pour les étudiants que pour les enseignants-chercheurs qui encadrent des groupes. Une première évaluation par les étudiants a été mise en œuvre dès le lancement de ce dispositif, en 1984, lorsque le module est initié à l'Université Lyon 1 pour l'ensemble des étudiants de 1ère année en sciences.

En 1994, le PPE est transféré à titre expérimental dans quatre universités (Strasbourg 1, Toulouse 3, Toulon, Paris-Sorbonne), à l'initiative de l'UIMM, Union de l'Industrie et des Métiers de la Métallurgie, qui cherchait à modifier les représentations qu'ont les jeunes des métiers de l'industrie, et avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Un rapport d'évaluation de ce transfert a préconisé son extension par la formation, dans chaque université intéressée, d'une ou de plusieurs personnes, qualifiée(s) de « Pilotes PPE, responsable(s) de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du dispositif ». Après une deuxième vague de transfert concernant 11 universités, validée par une nouvelle évaluation, le PPE s'étend progressivement dans les universités françaises. En 2006, des « Pilotes PPE » d'une quarantaine d'universités se regroupent au sein de l'association **Projetpro.com**, afin de promouvoir cette Unité d'Enseignement, d'assurer la formation de nouveaux Pilotes et/ou d'intervenants, et d'animer la réflexion collective au cours d'un séminaire annuel d'échanges de pratiques. Chaque année, des universités envoient enseignants-chercheurs et personnels d'orientation et d'insertion professionnelle se former, ou demandent des formations sur site, en France ou au delà (Beyrouth, Blida...). Implanté actuellement dans près de la moitié des universités françaises, le dispositif, s'inscrit pleinement, depuis 2007, dans les missions d'aide à la réussite et à l'insertion professionnelle.

Objectifs et mise en oeuvre

L'évaluation initiale du PPE se présente sous la forme d'un questionnaire en 6 items de type Likert et reprend les principaux objectifs pédagogiques du PPE : elle montre des résultats très stables et quasi constants, quelle que soit l'université ou la promotion concernée. Les étudiants sont entre 70 à 90% à juger le PPE "utile" ou "très utile", et apprécient plus particulièrement sa forme participative. La découverte d'un secteur professionnel fait évoluer leurs représentations du monde professionnel, et ce module leur permet de préciser leur projet personnel, voire de le modifier (pour 25 à 35% d'entre eux). Les étudiants considèrent qu'ils maîtrisent mieux la collecte d'information ainsi que la présentation des résultats d'enquêtes de terrain. Ils pensent enfin pouvoir transférer la méthode utilisée à d'autres situations, et estiment que le travail accompli a contribué à donner un sens nouveau à leurs études.

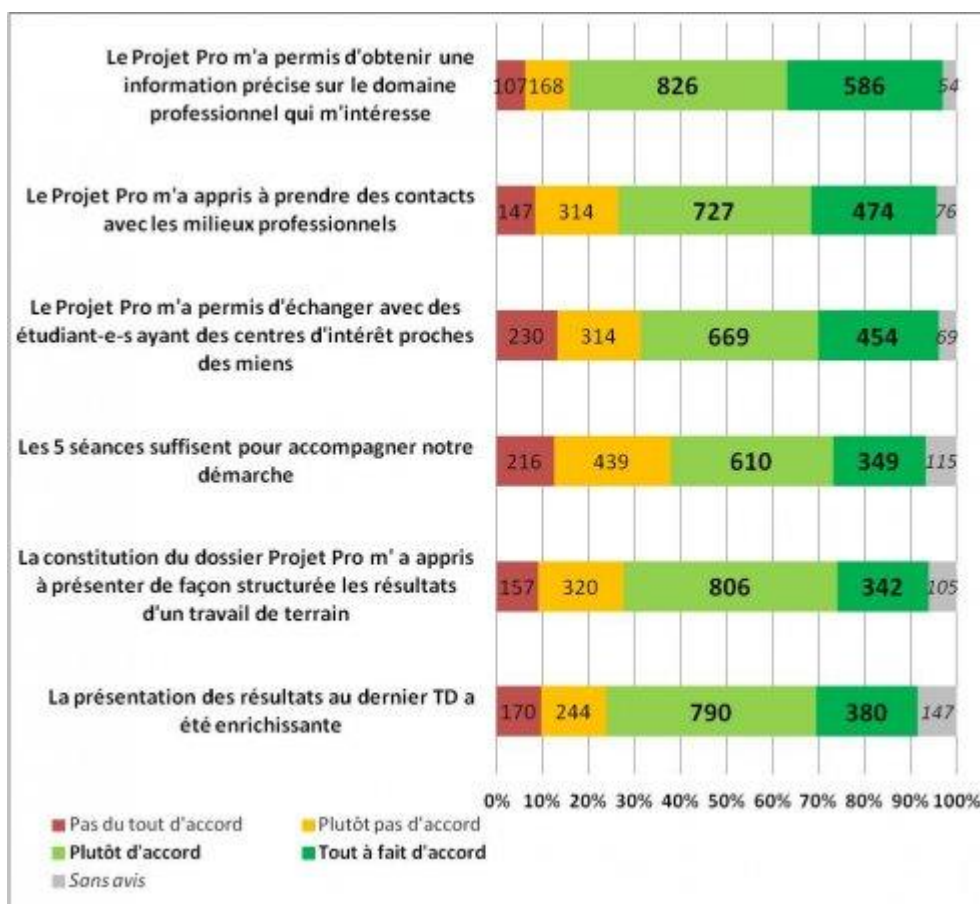
Développée en 2009 à l'Université Lyon 1, une innovation pédagogique, le « retour sur expérience », a été introduite dans l'évaluation par les étudiants. Du fait de cette innovation, l'évaluation n'est plus seulement une enquête de satisfaction mais constitue véritablement un temps pédagogique visant, chez l'étudiant, une démarche réflexive ou autoévaluation. Le retour sur expérience permet aux étudiant-e-s de mesurer le chemin parcouru par une forme d'autoanalyse en répondant à trois

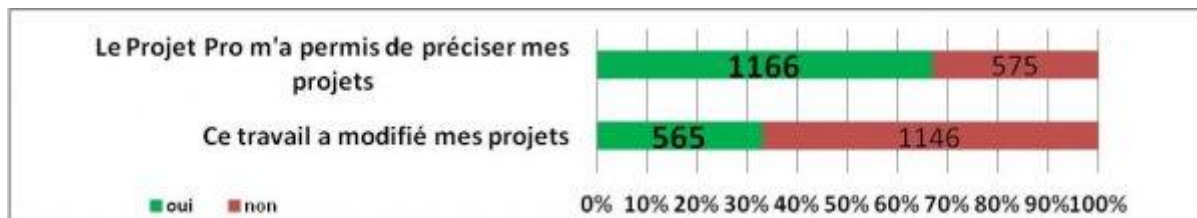
questions ouvertes concernant « l'avant/pendant/après PPE ». L'évaluation d'origine, évaluation classique des objectifs est ainsi complétée par le retour sur expérience. Cette innovation met l'étudiant au cœur du dispositif, en accord avec la philosophie du PPE, centré sur l'expérience. Le retour sur expérience a d'abord été imaginé dans le cadre d'un autre module, proposé depuis 1999 aux étudiants de deuxième année à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Intitulé « Communiquer son projet personnel », ce dernier module consiste en l'audition de chaque étudiant-e par un jury : il s'agissait d'inventer une étape pédagogique indispensable à l'intégration finale de l'expérience par l'étudiant, expérience très intense mais sans accompagnement.

En 2013-14, grâce aux échanges entre Pilotes au sein de l'Association Projetpro.com et à des ateliers de réflexion sur l'évaluation du dispositif au cours des séminaires nationaux, six universités (**Lyon1, Strasbourg, Corte, Toulon, Limoges, UCO Angers**) ont accepté de participer à l'expérimentation d'une mutualisation de l'évaluation du PPE par les étudiant-es. Le même questionnaire d'évaluation en ligne est proposé à tous les étudiant-e-s qui suivent le PPE dans ces universités, via la plateforme **EVALconnect** de l'Université Lyon1 (Université en convention avec Projetpro.com).

Résultats

1743 étudiant-e-s des six universités ont répondu au questionnaire d'évaluation 2013-14. Les résultats du questionnaire d'évaluation des objectifs, présentés ci-dessous, sont conformes aux résultats connus grâce à l'évaluation des objectifs, faite, au fil des années, par les pilotes des différentes universités.





Deux tiers des répondants se sont exprimés sur les trois questions ouvertes facultatives. Les résultats obtenus pour ces questions de « retour sur expérience » sont particulièrement intéressants. Tout d'abord, les étudiants rédigent des réponses souvent assez élaborées : cela témoigne bien d'une démarche réflexive qui se met en place à l'issue de l'expérience vécue à travers la démarche du PPE. Ensuite, on peut remarquer que leur adhésion aux objectifs du module n'était pas acquise au démarrage, lors de la présentation qui leur en est faite en amphithéâtre, et qu'un certain nombre d'entre eux témoigne plutôt d'une résistance à s'engager, au moment de l'entrée à l'université, dans une réflexion en lien avec les métiers.

Les 1095 témoignages de retour sur expérience appuient l'idée que le Projet pro permet bien d'activer chez les étudiants une mise en projet. Les cinq exemples suivants sont représentatifs du type de cheminement qui peut s'opérer pour les étudiant-e-s au cours de la démarche, et permettent d'esquisser un début de typologie de l'évolution de leurs représentations et questionnements.

Au début de ce semestre, quand on m'a demandé pour le PPE d'indiquer mon centre d'intérêt professionnel, <i>J'ai pensé...</i>	Pendant le travail de PPE, <i>J'ai découvert...</i>	Maintenant, à propos de mon orientation, je me pose la question de ...
Il était trop tôt pour avoir une profession précise en vue, on ne sait pas forcément ce qu'on veut faire car les matières de L1 sont très générales.	Comment prendre contact avec des professionnels, d'autres aspects de la profession que je ne soupçonnais pas. Le parcours plus en détail.	La durée des études, ne pas s'engager dans un doctorat avant d'avoir bien réfléchi. L'insertion professionnelle, car certains secteurs sont plus porteurs que d'autres, etc.
Je me suis senti un peu pressée car je ne savais pas ce que je voulais faire du tout.	Le SCUIO : je n'y étais jamais allée, et c'est une source incroyable de documentation.	Est-ce que je suis prête pour ce genre de métier ?
c'était nul.	le métier dans lequel je voulais évoluer.	est-ce que je vais poursuivre ?
c'était une bonne chose, car ça allait m'obliger à réfléchir aux choix que je vais faire.	de nouveaux métiers de la biologie sur lesquels je n'avais pas pensé faire de recherches.	l'avenir dans les métiers de la recherche.
je ne savais pas vraiment quoi choisir.	de nouveaux métiers et peut être de nouveaux centres d'intérêts.	savoir vers où m'orienter définitivement.

Conclusions et perspectives

Cette évaluation par les étudiant-e-s provoque une véritable prise de conscience de l'impact du PPE, de la part : des étudiant-e-s eux-mêmes, qui sont à même de mesurer le chemin parcouru à travers la démarche proposée ; des intervenant-e-s, qui peuvent évaluer la mise en projet des étudiants, au-delà

de ce qui peut transparaître dans leur dossier ou leur présentation orale ; et de la part des pilotes, qui disposent là d'un outil précieux dans leur mission de chef de projet.

Les universités déjà impliquées dans l'évaluation mutualisée du PPE souhaitent la poursuivre, et d'autres universités ont accepté de la mettre en place en 2014-15.

Les propos obtenus des étudiants sont, dans leur ensemble, d'une grande richesse, qu'il faudrait pouvoir exploiter plus en détail, par des analyses appropriées.

Comparer les résultats entre disciplines ou entre sites pour améliorer les dispositifs, enrichir les pratiques des intervenants, justifier le dispositif PPE auprès des institutionnels dans chaque université et au niveau national, voire intégrer cette évaluation à la politique d'évaluation des établissements, sont quelques-unes des perspectives ouvertes par cette mutualisation, qui reflète bien une des clefs de la réussite du dispositif PPE dans les universités françaises : le travail en réseau des « Pilotes » du dispositif, avec une collaboration étroite entre enseignants-chercheurs et spécialistes de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Références bibliographiques (cf. <http://www.projetpro.com>)

Gilles D., Saulnier-Cazals J., Vuillermet-Cortot M-J. (1994), ***Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants***, Editions Septembre, Ste Foy (Québec).

Gilles D., Millaud-Collier C., Saulnier-Cazals J., Vuillermet-Cortot M-J. (2002), ***Projet professionnel de l'étudiant : Les nouvelles donnes*** (livre et cd-rom), Onisep Collection Références.

Pelletier D., Noiseux G., Bujold C. (1974), ***Développement vocationnel et croissance personnelle***, Mc Graw Hill (Montréal).